



ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE CONTRAT DE PÔLE INTERCOMMUNAL

Le contexte

La Communauté de Communes du Canton de Ste Mère Eglise, constituée de 20 communes parmi les 26 composant le Canton, est une structure intercommunale créée en 1995.

Seules ou régulièrement accompagnées des communes voisines du Canton de Montebourg, les communes du territoire ont mené de nombreuses

opérations de développement telles que O.P.A.H, Charte Intercommunale, O.R.A.C....

Souhaitant se doter d'un véritable programme de développement pour les prochaines années, la Communauté a sollicité un Contrat de Pôle Intercommunal auprès du Conseil Régional. Elle a confié, courant 1997, l'étude d'opportunité au

service aménagement du CDHAT (dont l'activité est reprise par PLANIS, sa filiale, depuis 2002) .

Parallèlement, les élus ont souhaité qu'une réflexion soit menée sur le rôle joué par l'habitat dans la dynamique du territoire.



Le marais : un élément très présent

La démarche

1^{ère} étape : réalisation d'un diagnostic afin de définir les atouts et handicaps du territoire et la nature de ses besoins

Le diagnostic a permis de révéler les principaux points suivants :

- Une situation démographique difficile,
- Une situation économique précaire,
- Des atouts touristiques à conforter,
- Un parc immobilier non adapté à la demande.

De l'analyse de ces différents éléments, un pré-programme d'actions a été proposé traduisant les 1^{ères} orientations du projet de développement.

2^e étape : réflexion approfondie des pistes de développement

Cette étape a pour objectif de :

- *Débattre de la pertinence de chacune des actions envisagées,*
- *Percevoir les conditions de mise en œuvre opérationnelle et financière des projets,*
- *D'opérer des choix dans la perspective d'un programme*

de développement cohérent.

Le fil conducteur retenu par la Communauté de Communes pour mener à bien ses réflexions est l'**ACCUEIL** : améliorer et favoriser l'accueil des entreprises et des artisans, de la population, des touristes...



Des atouts touristiques à développer

Résultats

L'ensemble de ces réflexions a abouti à la définition d'un programme de développement basé sur la réalisation d'actions d'intérêt communautaire ayant trait :

- *au tourisme et loisirs,*
- *au développement économique,*
- *à l'amélioration de l'offre en équipements et services,*
- *à l'aménagement de l'espace.*

Ont été effectués pour chacune de ces actions : le calcul du coût du projet et des subventions possibles, le phasage, la maîtrise d'ouvrage.

▼ Coût global
18 980 000 F
▼ Subventions sollicitées
11 066 170 F

Quelques exemples d'actions retenues

- Réaménagement du sentier des douaniers,
- Aménagement d'une aire d'accueil pour camping cars,
- Aménagement d'une zone d'habitations de loisirs face à la mer,
- Aménagement de zones d'activités,
- Aménagement d'une maison de pays,
- Aménagement d'un espace socio-culturel...



114 rue Maréchal Juin
50 000 SAINT LO
Tél. 02 33 75 63 52
Fax 02 33 75 62 47
Email contact@planis.fr

CONTACT
Sandrine Lemoine
Chargée d'études
Tel 02 33 75 63 46
sandrine.lemoine@cdhat.fr